



meilleurs vœux



Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer

ÉDITO

➤ L'année 2013 marquera la fin du premier Contrat de Plan Interrégional du Plan Rhône 2007/2013 d'un montant de 182 millions d'euros pour le seul volet inondation du Pré-schéma Sud. Le SYMADREM a engagé depuis 2007 de nombreuses opérations, et vous trouverez à l'intérieur de ce numéro la synthèse des actions conduites et à conduire.

Depuis 6 ans, le SYMADREM a lancé un grand nombre d'études pré-opérationnelles (hydrauliques, géotechniques, environnementales...) et de maîtrise d'œuvre, qui ont abouti à l'établissement d'un programme de sécurisation des ouvrages de protection contre les crues du Rhône du barrage de Vallabrègues à la Mer, approuvé par délibération du comité syndical du 14 juin 2012. Le montant du programme de sécurisation est estimé à environ 400 millions d'euros HT.

Le montant total des opérations qui aujourd'hui sont engagées et ayant fait l'objet de demandes de subvention se monte à 144,6 M€. Ce montant d'engagement se répartit à 67 % au bénéfice de la rive gauche du Rhône et à 33 % pour la rive droite.

Le taux de consommation des crédits des travaux n'est que de 20%. Cette faiblesse s'explique par les contraintes réglementaires liées, d'une part, à la parution en décembre 2007 du décret n°1735-2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et d'autre part au renforcement de la réglementation en matière environnementale (loi dite GRENELLE 2), mais aussi, par la nécessité de réaliser des études complexes préalablement à la réalisation des travaux et de disposer d'une assiette foncière suffisante pour la réalisation et l'exploitation d'ouvrages capables de résister à la crue millénaire du Rhône.

Alors, que s'ouvrent les nouvelles négociations entre l'État et les Régions pour un deuxième Contrat de Plan Interrégional, nous devons insister auprès de nos partenaires pour poursuivre l'effort engagé avec le Plan Rhône sur le volet inondation. Il nous reste un calendrier de travaux à réaliser très important, que ce soit pour finir les opérations du premier CPIER ou finaliser la suite des opérations du Pré-schéma Sud. Les besoins complémentaires sont évalués à 248,5 M€ en sus des 164 M€ affectés au SYMADREM dans le cadre du CPIER 2007/2013 et répondre ainsi aux objectifs du Plan Rhône dans un horizon de 20 ans.

Conscient de l'effort conduit par l'ensemble des collectivités membres du SYMADREM et de l'État, nous ne doutons pas un instant de la volonté de chacun à poursuivre son engagement sur ces programmes et l'année 2013 sera celle du redémarrage des travaux pour votre sécurité.

Nous vous souhaitons une très bonne année.

Président : Hervé Schiavetti

Vices-Présidents :

Gilles Dumas, Cécile Helle, Karine Margutti, Juan Martinez, Jean-Luc Masson.



Anne Lévy, Architecte DPLG Vue de Nuit.

Le SYMADREM aura un nouveau siège en 2014

➤ Construit en 2004, les locaux du SYMADREM ne répondent plus aujourd'hui aux besoins du Syndicat.

Du fait de la nouvelle réglementation, de l'élargissement de son périmètre de compétence à la rive gardoise du Rhône depuis Beaucaire à la mer et sa position de maître d'ouvrage sur les principales opérations du volet inondation du Plan Rhône, le SYMADREM a dû augmenter son personnel. Il a ainsi procédé à des recrutements nécessaires pour répondre à ses engagements, à la gestion et l'entretien de ses ouvrages.

Passant de 10 agents en 2004 à 24 agents aujourd'hui, les locaux actuels et en particulier les « bungalows » ne répondent plus aux normes obligatoires pour des conditions de travail normales et surtout, ils ne permettent

pas la mise en place du poste de commandement en période de crues.

La nouvelle construction située près de l'hôpital d'Arles et en face du nouveau centre de secours, répondra aux nouvelles exigences environnementales et de fonctionnement à savoir le regroupement des pôles administratifs et techniques, au traitement spécifique de la fonction gestion de crise par un poste de commandement ad-hoc et à la sécurisation des moyens d'accès et des réseaux d'alimentation et de télécommunication opérationnels pour la mise en œuvre de son PGOPC*.

Le permis de construire a été délivré par la ville d'Arles le 2 novembre 2012.

(*voir le numéro 7 de septembre 2012).

Travaux de sécurisation réalisés de 2007 à 2012

Côté Rhône

Tous les travaux de sécurisation des digues du Rhône sont réalisés depuis 2007 dans le cadre du Plan Rhône. Le SYMADREM a établi, à partir des objectifs de protection et de sécurité définis par l'État, un programme de sécurisation des ouvrages de protection depuis le Barrage de Vallabrègues jusqu'à la Mer, dont le montant est estimé à 400 millions d'euros.

Ce dernier a été découpé en 14 opérations, dont 12 contractualisées dans le cadre du Contrat de Projet Interrégional Etat Régions Plan Rhône 2007/2013.

4 opérations sont terminées :

- Le confortement des digues du centre-ville de Beaucaire (0,9 millions d'euros).
- Les 4 premières tranches de réparation des quais d'Arles (11 millions d'euros).
- La carrossabilité des digues du Petit et Grand Rhône sur 80 km (4,8 millions d'euros).
- La création d'une digue au Nord d'Arles et l'amélioration du ressuyage dans la plaine du Trébon (7,2 millions d'euros).

La majeure partie des études (hydraulique, diagnostic, maîtrise d'œuvre ...) est aujourd'hui terminée pour un montant de 4,5 millions d'euros.

Côté Littoral

Le programme dit « des invariants littoral » commencé en 2002 s'est achevé en 2012 pour 12 millions d'euros. Les épis et brise-lames construits permettent de freiner l'érosion marine.



Travaux de Carrossabilité



Digue de la Vierge à Beaucaire



Digue Nord d'Arles



Épi des Arènes



Quai de la Roquette

Travaux prévus en 2013

4 chantiers de grande ampleur débuteront, il s'agit des opérations suivantes :

5^{ème} et 6^{ème} tranches de réparation des quais d'Arles et continuité de la protection en amont et en aval des quais, dont le montant estimé à 15 millions d'euros :

- Création d'un quai bas au droit du quai Marx Dormoy (dans le coude du Grand Rhône) ;
- Création d'un parapet en partie haute du quai de la Gare Maritime et confortement de la partie basse (en cours d'achèvement) ;
- Confortement de la digue située au droit de l'ex-usine des Papeteries Etienne ;
- Création d'une protection en rive gauche du Rhône depuis la digue du Mas de Molin jusqu'au Pont des Lions ;

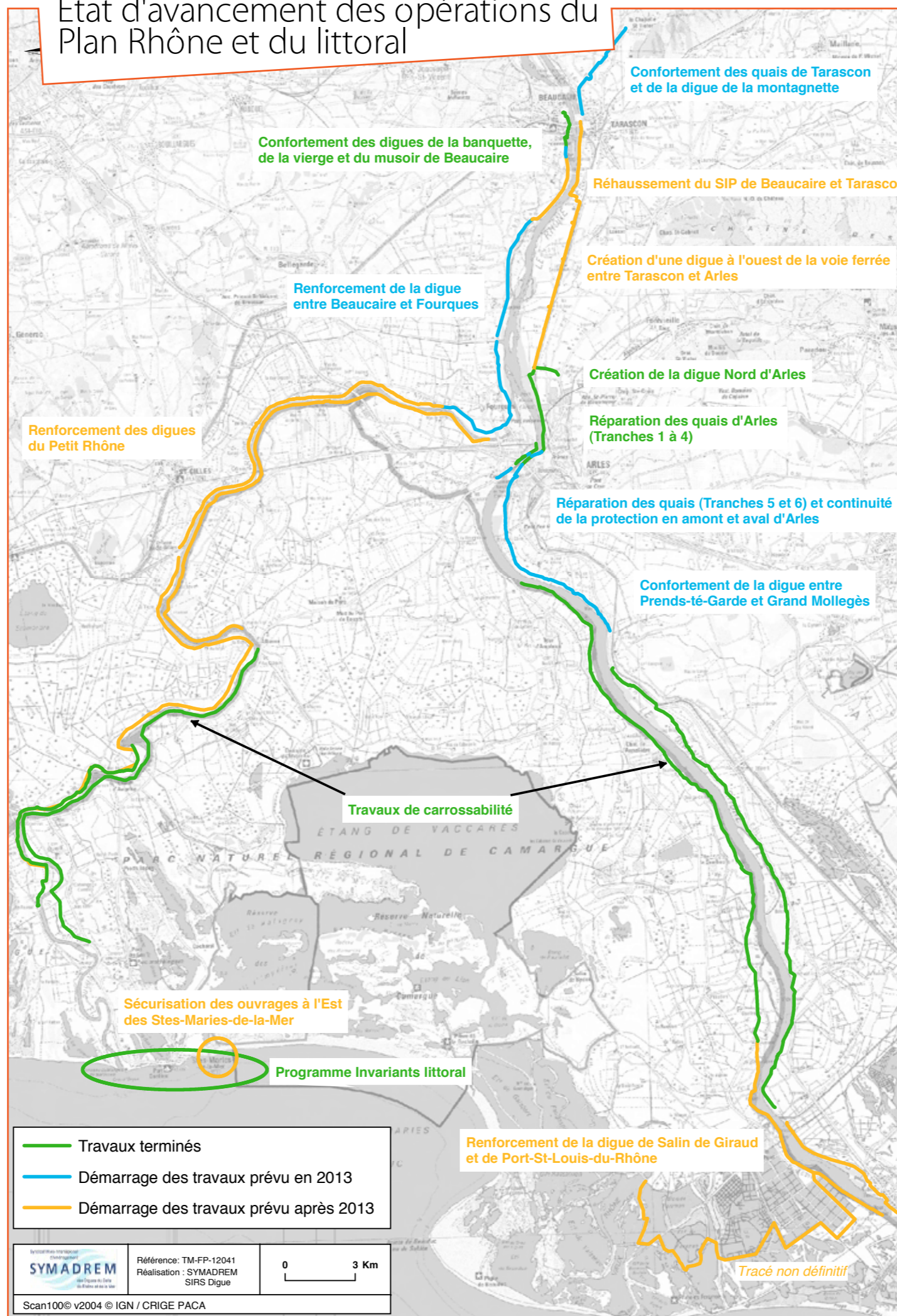


Quai Max Dormoy



Digue de la Montagnette

État d'avancement des opérations du Plan Rhône et du littoral



Digue Beaucaire Fourques



Digue de la Montagnette

- Création d'un parapet sur le remblai du musée Arles Antique ;
- Confortement et rehaussement de l'écluse d'Arles et de la digue de Barriol (confortée à la cote identique en 2007).

Cette opération qui nécessite une autorisation dite « loi sur l'eau » et une déclaration d'utilité publique est en cours d'instruction par les services de l'État. Elle doit également faire l'objet d'un avis du Comité Technique Permanent des Barrages et Ouvrages Hydrauliques. L'enquête publique s'est achevée en décembre 2012 et les autorisations administratives sont attendues dans le courant du 1^{er} semestre 2013. La durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois.

Travaux de confortement des quais de Tarascon et digue de la Montagnette.

Cette opération, dont le montant est estimé à 10,9 millions d'euros, consiste en :

- la réfection du perré béton et du parapet maçonné de la digue de la Montagnette ;
 - la réalisation d'un massif drainant sur le parement côté ville de la digue ;
 - le confortement du mur du château Royal de Provence ;
 - le confortement des quais de Tarascon ;
 - la sécurisation des ouvrages et réseaux englobés dans les deux ouvrages.
- Autorisée par le Préfet, elle devrait débuter fin d'année 2013 pour une durée prévisionnelle de 2 ans.

Travaux de renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques

Opération stratégique pour la partie gardoise du Delta, estimée à 43 millions d'euros, elle consiste :

- au renforcement d'un tronçon de 5 km de façon à pouvoir résister à la rupture en cas de déversement pour des crues supérieures à celle de décembre 2003 ;
- au rehaussement de 8 km de digues en amont et aval des tronçons résistants à la surverse.

Cette opération fait l'objet d'une instruction réglementaire par les services de l'État depuis le printemps 2011. L'enquête publique devrait être organisée au printemps 2013 et les autorisations administratives et la déclaration d'utilité publique pourront être délivrées au SYMADREM dans le courant de l'automne 2013. Une première tranche de travaux en amont du site Industriel-Portuaire de Beaucaire pourrait être lancée dès la fin d'année 2013. Durée prévisionnelle des travaux : 3 ans.

Ces travaux doivent faire l'objet d'un avis du Comité Technique Permanent des Barrages et Ouvrages Hydrauliques.

Travaux de renforcement de la digue du Grand Rhône rive gauche au Sud d'Arles

Confortement de 7 km de digues depuis le lieu-dit « prends-té-Garde » jusqu'au Mas du Grand Mollegès. Ce programme comprend des travaux de confortement sur la digue en place et un recul limité de la digue sur les secteurs où les berges du Rhône sont trop proches de l'ouvrage.

Cette opération a fait l'objet d'une autorisation « loi sur l'eau » dans le cadre du programme dit « des invariants ». Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2013. Ces derniers s'étaleront sur 2 ans.

Calendrier des travaux 2015 à 2018

➤ D'autres opérations en cours d'études sont également prévues après 2013 :

- La création d'une digue entre Tarascon et Arles associée à la mise en transparence hydraulique du remblai ferroviaire. Menée en partenariat avec Réseau Ferré de France elle est l'opération majeure du Plan Rhône côté Bouches-du-Rhône. Le montant des travaux de la digue s'élève à 60 millions d'euros (financement Plan Rhône) et le montant des travaux de transparence hydraulique à 70 millions d'euros (financement RFF). A l'instar de la rive droite entre Beaucaire et Fourques, il est prévu de rendre la digue résistante à la surverse sur un linéaire de 5 km
- Le renforcement de la digue de Salin-de-Giraud et la mise à la cote de la digue de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Cette opération comprend également la création d'une digue au sud de Salin-de-Giraud et des espaces économiques vulnérables aux inondations (en cours de chiffrage).
- Le renforcement des digues du Petit Rhône – 1^{ère} priorité pour 70 millions d'euros. Les digues actuellement trop proches du fleuve seront sur près de la moitié du linéaire démontées pour être reconstruites dans les règles de l'art, en retrait des berges, en limitant au maximum les contraintes sur l'agriculture.

➤ Côté littoral, le SYMADREM va engager dans les prochains mois une étude pour la sécurisation de la digue à la Mer à l'Est des Saintes-Maries-de-la-Mer, point de faiblesse du dispositif de protection contre les submersions marines. ☞



☞ Digue du Petit-Rhône



☞ Digue de Salin-de-Giraud



☞ SIP de Beaucaire



☞ Digue de Port-Saint-Louis-du-Rhône



☞ Voie ferrée Tarascon-Arles

Zoom Métier



Anne-Laure Martin Ingénieur chargé d'opérations

➤ Anne-Laure Martin est ingénier de formation, spécialisée dans le génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES). Lauréate du concours de la fonction publique territoriale, elle a rejoint l'équipe du SYMADREM en janvier 2010 pour occuper le poste « d'ingénieur études et travaux neuf ».

Intégrée dans une équipe, Anne-Laure Martin est mobilisée sur trois opérations du Plan Rhône : le renforcement des digues du Petit Rhône, le renforcement de la digue au Sud d'Arles entre Prends-té-Garde et Le Grand Mollégès. Elle est chargée de la mise en œuvre et du suivi des études depuis la passation des marchés publics au suivi des études de dimensionnement et des dossiers réglementaires. Elle est, de ce fait, l'interlocutrice directe des bureaux d'études et des riverains des zones concernées par les travaux. Parallèlement à ces opérations, elle suit les études et travaux des grosses réparations des ouvrages maritimes (digue à la mer, pertuis et ouvrages en enrochements).

Elle est également impliquée dans la gestion de l'eau en Camargue en participant notamment aux commissions exécutives de l'eau, aux commissions de contrat de delta en relation avec le Parc Naturel Régional de Camargue... ☞

Nos partenaires...



SYMADREM
Société d'Aménagement
du Rhône et de la Mer



Assermentation des gardes digues

➤ Par arrêté du 17 juillet 2012, Monsieur le Sous-Préfet d'Arles a agréé en qualité de gardes particuliers les huit gardes digues du SYMADREM pour constater tous délits et infractions qui portent atteinte aux ouvrages et dépendances dont le SYMADREM est propriétaire et/ou gestionnaire.

Le 12 novembre 2012, les gardes digues, gardes particuliers, ont prêté serment devant le juge d'instance de Tarascon. Les gardes particuliers sont particulièrement chargés de constater les infractions touchant à la propriété, prévues et réprimées par le Code Pénal, notamment destruction, dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets...

Chaque garde digue a un secteur qui lui est défini, mais ils ont chacun compétence et autorité sur l'ensemble du périmètre du SYMADREM que ce soit sur la partie située dans le département des Bouches-du-Rhône ou celle située dans le Gard. ☞



☞ Garde Digue

Directeur de la publication : Hervé Schiavetti - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier - Ont participé à ce numéro :

Béatrice Cuniot, Bernard Gille, Thibaut Mallet, Anne-Laure Martin, France Paris - Photos : Symadrem, Anne Levy - Imprimeur : Pure Impression
Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324 - SYMADREM 448 Av. Abbé Pierre - Route des Saintes-Maries-de-la-mer 13200 ARLES 04 90 49 98 07
symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr